

La Pactoise - n°169

DATE DE PARUTION **NOVEMBRE 2025**

Le mot du Maire : Mr Laurent ILTIS -

Chères Pactoises, Chers Pactois,

Ces quelques mots qui nous relient pour vous rendre compte de notre action du quotidien.

Les dernières semaines ont été marquées par de nombreuses et impactantes coupures d'électricité. Nous avons fait état à Enedis de notre insatisfaction quant aux nombreux désagréments subis, générant même des dégradations matérielles. (postes informatiques, matériels professionnels etc ..)

Vous constaterez à la lecture de cette Pactoise que nous avons sollicités les services d'Enedis quant à la prise en compte de ces multiples incidents, leurs réparations et leurs indemnisations.

Cette période a été également marquée par l'évacuation de l'école primaire. La protection de nos enfants est un postulat qui ne souffre d'aucune discussion.

Vous pouvez constater également que de nombreuses dispositions ont été effectuées pour une prise en compte globale, sécuritaire.

Je terminerai ces quelques mots en remerciant chaleureusement les associations qui sont toujours aussi dynamiques avec l'organisation de multiples évènements drainant de nombreux habitants, témoignant ainsi de la vitalité retrouvée de notre village.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire . L. ILTIS.



EXPO PHOTOS

Le week-end du 27 et 28 septembre 2025, le Photoclub Pactois exposait sur le thème « Méli-Mélo ». Les membres ont présenté leurs productions artistiques, réalisées lors d'ateliers techniques ou de sorties en Isère (Saint-Antoine-l'Abbaye, Grotte de Choranche, Vienne, etc.). L'invité, Thierry COMMEAU membre du club photo de Saint-Maurice-l'Exil a présenté une belle série de photographies animalières, en présence de Laurent ILTIS, Maire de PACT et Christelle GRANGEOT, conseillère départementale.

La photoclub Pactois a été créé en 2023 par son président Loïc PICCHIO. Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent pratiquer la photographie numérique, quel que soit leur niveau, dans un esprit de partage et de bienveillance.

Cet événement a été l'occasion pour les membres du Photoclub Pactois d'échanger avec les visiteurs dans la convivialité sur leur passion.



Madame Christelle Grangeot (3e à partir de la gauche) et Thierry Commeau (2e à l'arrière en partant de la droite), entourés des membres du Photoclub Pactois



Loïc Picchio, président du Photoclub Pactois (à droite) et Thierry Commeau, invité (à gauche)

Photoclub Pactois
989 Chemin de Félixon (siège social)
Salle Célestin Meillon (lieu de réunions)
22 Chemin des Morelles 38270 PACT
Tel : 06 83 96 13 85 (WhatsApp)

NAISSANCE



La Pactoise souhaite la bienvenue à : Mélia ERDINC, arrivée le 17 novembre, au foyer de Héloïse ROZIER et Halil ERDINC, domiciliés Chemin du Soldat.

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à bébé !

MARIAGE

Samedi 27 septembre, c'est sous le soleil, que Monsieur le Maire a accueilli dans la petite mairie, Fatma DINCER et de Julien PIOLAT.

Fatma, à présent âgée de 27 ans, a fréquenté l'école primaire de PACT pendant quelques années. C'est en effet, chemin de Château vert, qu'elle était domiciliée. On rappellera que sa maman Mualla SOLMAZ, était venue avec sa famille, habiter à l'école de PACT, avec ses frères et sœurs, appartement situé en dessus de la mairie, pendant quelques années, afin d'éviter le passage à la classe unique, à la fin des années 70.



Ce samedi, c'est dans une ambiance joyeuse de cérémonie orientale, colorée, qu'à 14h30, la procession des mariés, suivie par des musiciens est arrivée en mairie.

C'est sous les bravos des convives que les jeunes mariés ont été acclamés, après le oui traditionnel. Les alliances remises, les félicitations faites aux parents, puis les nombreuses photographies, les musiciens ont repris les rythmes joyeux afin d'inviter la foule à danser.

La Pactoise adresse ses sincères félicitations aux parents et tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

MARIAGE

Le samedi 8 novembre, sous un soleil radieux, la mairie de PACT a vibré au rythme de l'amour lors de l'union de Guillemette BONGARD et de Paul-Marie ROLLAND. Entourés de leurs familles et amis, les nouveaux mariés ont échangé leurs vœux avec émotion et tendresse.

La cérémonie, empreinte de simplicité et d'authenticité, a permis à chacun de ressentir la joie et l'amour qui unissent Guillemette et Paul-Marie.

La Pactoise adresse ses sincères félicitations et souhaite une vie pleine de bonheur, de complicité et d'aventure.



VIGILANCE ESCROQUERIES

Nous tenons à attirer votre attention sur une augmentation préoccupante des plaintes concernant des escroqueries dites "aux faux coursiers". Ces arnaques prennent la forme d'appels téléphoniques de fraudeurs se faisant passer pour le service anti-fraude de votre banque.

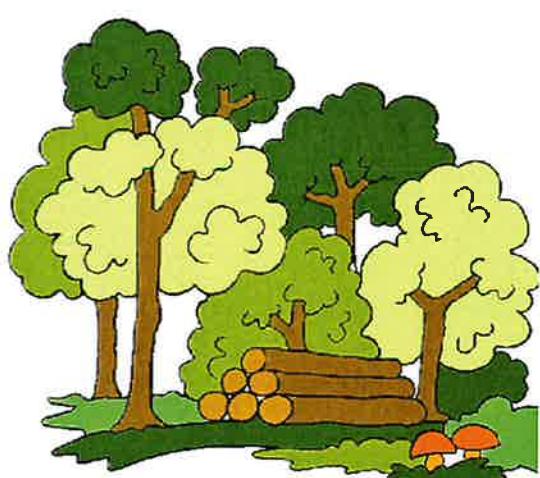
Les victimes reçoivent un appel leur faisant croire qu'elles sont concernées par des virements frauduleux. Pour y remédier, il leur est demandé de placer leur carte bancaire dans une enveloppe, accompagnée de leur code, afin qu'un soi-disant coursier vienne récupérer la carte directement à leur domicile. Malheureusement, quelques instants plus tard, un faux coursier se présente, récupère la carte et son code, et effectue des retraits d'argent.

SOYEZ VIGILANTS !

Rappel important : Ne communiquez jamais vos codes ou identifiants bancaires à quiconque, même si l'appel semble légitime.



TARAVAS



Tirage au sort le

Dimanche 7 Décembre de 10h00
à 11h00

RÈGLEMENTATION DE LA DÉCHÈTERIE à compter du 1er janvier 2026



À compter du 1er janvier 2026, chaque foyer pourra bénéficier de 52 passages annuels via un « Pass'déchèterie » physique ou dématérialisé. Au-delà de ce quota, l'accès sera refusé.

L'accès nécessite la présentation d'un « Pass'déchèterie » nominatif. Chaque foyer doit fournir un justificatif de domicile pour obtenir le pass. En cas de perte ou si un second pass est souhaité, une redevance de 10€ sera appliquée.

Les demandes pour un pass dématérialisé peuvent se faire en ligne ou, pour ceux n'ayant pas accès à Internet, en se rendant au siège de la Communauté de communes au pôle de proximité à Beaurepaire. Le retrait d'un pass physique se fait également au siège ou au pôle de proximité à Beaurepaire.

Siège : 9 Rue du 19 Mars 1962, 38550 SAINT MAURICE L'EXIL

Pôle de proximité : 24 Avenue des Terreaux, 38270 BEAUREPAIRE



L'accès à la déchèterie sera contrôlé à l'entrée et soumis à des limitations en période de saturation. En cas de refus de dépôt, les usagers devront reporter leurs apports ou utiliser une autre déchèterie.

Le Pass déchèterie sera une nouvelle carte mais l'ancienne reste active jusqu'au 31 mars 2026 pour laisser le temps aux usagers de faire la démarche.

Lors de la création de la nouvelle carte ou QR code, l'ancienne sera désactivée et à restituer au Pôle de proximité.

Déposez Votre Sapin de Noël à la Déchèterie !

Chaque année, après les fêtes, nos sapins de Noël se retrouvent souvent abandonnés dans les rues ou dans les jardins. Pour une démarche écologique et responsable, pensez à les déposer à la déchèterie !

Pourquoi déposer votre sapin ?

1. Recyclage : Les sapins sont souvent recyclés en compost ou en paillis, contribuant à enrichir le sol et à nourrir les plantes.

2. Préservation de l'environnement :

En évitant de jeter votre sapin à la poubelle, vous réduisez votre impact sur les sites d'enfouissement.

Quand et où ?

Déchèterie de Beaurepaire - ZI les Fromentaux 38270 Beaurepaire

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h



DISCOURS D'INAUGURATION : 18 OCTOBRE 2025

« Mesdames, messieurs, chers habitants de PACT,

C'est toujours avec joie et émotion que nous sommes amenés à nous rencontrer. Aujourd'hui est un jour particulier, dans la mesure où nous inaugurons notre cabinet infirmier et notre cabinet dédié à notre psychomotricienne.

Cet évènement marque non pas un aboutissement, mais une étape supplémentaire dans un projet médical au service de tous et de proximité, projet que nous avons mûri avec engagement, détermination, fruit d'un sens élevé du service à la communauté.

Notre ambition est toujours simple : rendre les soins et le soutien psychologique accessibles à tous, au plus près de chez vous.

En milieu rural, l'accès au service de santé, de quelques natures qu'ils soient, reste parfois un défi.

Avec ces cabinets, nous répondons à un besoin essentiel : celui d'une proximité humaine, d'une écoute bienveillante et d'une prise en charge de la personne.

Côté soins infirmiers :

Nos infirmières sont là pour assurer les soins du quotidien : pansements, prises de sang, suivi des traitements, accompagnement des personnes âgées ou en situation de dépendance...

Mais au-delà des actes techniques, votre mission est aussi de préserver un lien, de rassurer, d'écouter et de soutenir.

La santé, ce n'est pas seulement guérir, c'est aussi accompagner.

Côté psychomotricien :

Avec la présence d'une psychomotricienne, nous élargissons encore davantage le champ de l'accompagnement.

Parce que la santé au sens large demande des compétences toujours plus vastes et pointues, nous proposant un autre espace de soins, de compréhension et de soutien des fonctions cognitives et sensorielles.

Cet accompagnement s'adresse autant aux adultes qu'aux enfants, pour mieux comprendre et favoriser l'épanouissement de chacun.

Tout ceci contribue à encore vitaliser notre territoire qui compte une ostéopathe, une ergothérapeute, une sophrologue, peut être bientôt un kiné et une naturopathe.

Nous croyons profondément que la santé de nos villages passe par le maintien de services de proximité, par la coopération en professionnels et l'implication de tous.

Pour conclure, je dirai que ce cabinet est un lieu de vie, d'écoute.

Un lieu où chaque personne est accueillie avec respect, avec le souci constant du bien être. »



DISCOURS 50 ANS DU CLUB AUTOMNE ENSOLEILLÉ -

« Mesdames, messieurs, chers amis

Quel bonheur de vous retrouver aujourd’hui pour fêter ensemble les 50 ans de notre cher club AUTOMNE ENSOLEILLE.

50 ans... un demi-siècle d’amitié, de rire, de souvenirs partagés et de moments de vie qui ont fait battre de cœur de notre village.

Une belle histoire de village

Tout a commencé il y a...50 ans, lorsque quelques habitants pleins d’énergie et de bonne volonté ont eu une idée simple mais formidable :

Créer un lieu où nos ainés se retrouvent, partagent et continuent à faire vivre la convivialité dans nos campagnes.

A cette époque, on se réunissait autour d’une table, d’un café, d’un jeu de cartes, d’une chanson et...parfois, d’un bon gâteau, d’un petit verre (parce que l’on savait bien vivre).

Depuis le club a grandi, a traversé les années, les saisons, les générations - mais l’esprit est resté le même : la chaleur humaine et la joie d’être ensemble.

50 ans de liens et de sourires

En 50 ans, que de souvenirs !

Des repas dansants, des voyages, des lotos, des après-midi jeux, des rencontres avec les écoles, des fêtes de village...

Et surtout, des amitiés qui se sont tissées pour la vie.

Ici, chacun a trouvé sa place :

Ceux qui aiment écouter, ceux qui aiment chanter, ceux qui préfèrent discuter... C'est cela, la richesse de notre club : la générosité de tous.

Une pensée pour celles et ceux qui nous ont précédé :

Aujourd’hui nous avons également une pensée émue pour tous ceux et celles qui ont fait partie de cette belle aventure et qui ne sont plus.

Ils ont laissé leur trace, leur sourire, leur souvenir. Et, c'est un peu grâce à eux que le club est aujourd’hui ce qu'il est. Nous pouvons leur dire MERCI.

ET L’AVENIR ?

A 50 ans, certains pensent à la retraite mais...pas ici !

Le club est dynamique, peut être plus que jamais.

Parce que vieillir, ce n'est pas se retirer du monde, c'est le regarder avec expérience, sagesse et le cœur grand ouvert.

Nous avons encore tant de chose à partager, tant de moment à vivre, tant de jeunes à inspirer ?

Notre club est la preuve vivante que l’amitié et la solidarité n’ont pas d’âge.

Pour conclure, levons le verre à ces 50 années et souhaitons encore de belles décennies à venir, remplies de projets, de rires et de tendresse.

Bon anniversaire à toutes et tous. »

Texte de Mr Laurent ILTIS - Maire de PACT

« Monsieur le Président JEANNOT MAISONNAT,
Mesdames et Messieurs, membres du bureau,
Mesdames et Messieurs, chers adhérents,

Anniversaire 50 ans du club

50 ans, c'est comme le dit la sagesse, un bel âge pour une association ! C'est le gage d'un parcours enrichi par de nombreuses expériences et belles rencontres.

Bien sûr, le club de l'automne ensoleillé n'existerait pas sans une poignée de passionnés. En 1975, l'idée de structurer les réunions s'est transmise à des personnes de bonne volonté, cherchant à pérenniser cette association.

Pensons à ceux qui nous ont quittés au cours de ce parcours.

Ces moments de partage sont essentiels pour nos habitants des petits villages ruraux, souvent isolés et soumis à la solitude.

C'est aussi une belle occasion d'intégrer de nouveaux venus dans notre commune. Dans cette ère numérique et d'intelligence artificielle, quoi de plus sincère qu'une conversation autour d'un tapis de jeu de boules, d'un café ou d'un biscuit ?

Il est réjouissant de célébrer cet anniversaire entouré de ses amis ; se réunir dans un autocar pour un voyage en groupe, ou simplement se retrouver au restaurant.

Bien sûr, la demande pour l'organisation est toujours présente afin de préparer le repas, le pique-nique ou les voyages.

À travers vos rencontres, le partage de vos souvenirs, vos anecdotes et vos recettes, vous contribuez à nourrir la mémoire de PACT. Vous êtes un maillon indispensable pour notre village.

Au nom du conseil municipal, je souhaite vous remercier pour votre engagement et vous encourage à poursuivre votre association sur cette longue voie, avec un nombre croissant d'adhérents.

Bon anniversaire ! » *Texte de Mr OGIER Bernard - 1er adjoint*

« Bonjour Mesdames, Bonjour Messieurs,

Tout d'abord je remercie notre adjoint Bernard qui remplace Mr le maire, Martine et Mélissa nos secrétaires de mairie, les présidents de nos associations locales ainsi que les présidents des clubs voisins et toutes les personnes présentes.

Nous fêtons aujourd'hui les 50 ans de notre club. Il a été créé en 1975 par Messieurs Charly Janin, Michel Faurite et Charles Puzin « maire à cette époque » sous le nom de club du 3ème âge et a pris le nom de Club Automne Ensoleillé en 1994.

Nous pouvons rendre hommage à ses présidents successifs : Mr Rigoudy, Mme Boubet, Mr Torgue, Mr Petite et Mme Lucette Poncin de 1993 à 2003 jusqu'à ce qu'elle me cède la place.

C'est grâce à toutes ses personnes : président, membres du conseil d'administration, bénévoles et tous nos adhérents que notre club peut vivre. Nous remercions également la mairie qui met à notre disposition cette salle pour nos après-midi détente.

Nous sommes actuellement 53 adhérents dont 8 inscriptions cette année. Nos principales activités, les jeux de société et les cartes et bien sur ne pas oublier nos bons repas. Merci également à toutes les personnes qui viennent de l'extérieur pour renforcer les effectifs.

Vous pouvez feuilleter les albums photos.

Prochain rdv dimanche 16 novembre pour notre loto.

Maintenant je vous invite à prendre le verre de l'amitié. » *Texte de Mr MAISONNAT*

Souvenirs, souvenirs...

Les 50 bougies du Club Automne Ensoleillé...après consultation des archives de la mairie, nous avons retrouvé la déclaration d'enregistrement en Sou Préfecture de VIENNE en date du 25 juin 1975, et aussi, dans le registre des délibérations du conseil municipal, la séance du 18 décembre 1975 faisant apparaître le versement de la première subvention à l'association Club du 3ème âge de 600 francs.

Le discours de Mr le Président « Jeanmot » a fait revivre quelques anciens pactois, à l'origine de la création du Club.

Nous avons repensé à Mme BOUBET Blanche, Mr TORGUE Aimé, et Mme PONCIN Lu-cette. Que de sorties en cars, de thés dansants, de lotos, organisés par ces bénévoles...

On se rappellera que les membres du club se réunissaient, avec l'accord de Mr l'inspecteur d'académie, dans une classe désaffectée, classe à présent dédiée à la sieste des petits.

Aujourd'hui le club est toujours actif...



RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères a repris un rythme habituel depuis le Mercredi 3 septembre 2025. Le bac est collecté 1 semaine sur 2.

Prochaines dates :

SORTIR VOS BACS LA VEILLE !

- 26 novembre 2025
- 10 décembre 2025
- 24 décembre 2025

ATELIER LOISIRS

A compter du mois d'octobre, les ateliers loisirs se déplaceront à la salle Meillon pendant toute l'année.



Permanences Bus France services

Beaurepaire, en mairie,

En décembre les mercredis 3/10/17 et 31

De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Agnin, place

En décembre, les jeudis 4 et 11

De 9h à 12h

A partir du mois de novembre, le bus France Service effectue une permanence supplémentaire le mardi après-midi de 13h30 à 16h30 en alternance sur les communes d'Auberives-sur-Varèze (semaine paires) et de Montereux-Milieu (semaines impaires)

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales :

- inscription en ligne : jusqu'au mercredi 4 février 2026
- Inscription papier : jusqu'au vendredi 6 février 2026

Le droit de réserve. Depuis le 1^{er} septembre 2025, la période pré-électorale de six mois avant une élection générale, prévue par l'article L. 52-1 du Code électoral, a débuté. Pendant cette période, la possibilité pour une collectivité et ses élus de valoriser leur action à l'approche d'un scrutin est encadrée.

ENCADREMENT CHAUFFAGE AU BOIS : NOUVELLES RÈGLES

Le chauffage résidentiel au bois est la principale source d'émission de particules fines. L'entrée en vigueur fin 2022 du plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise dont fait partie notre commune prévoyait certaines mesures pour mieux l'encadrer :

- Depuis le 1er avril 2023, seuls des appareils à très bon rendement énergétique et étant peu générateurs de polluants atmosphériques (labellisés flamme verte) peuvent être installés au sein des logements, ce qui permet de faire des économies de bois tout en préservant la santé.
- **Les cheminées type « foyers ouverts » étant très polluantes et peu performantes énergétiquement, leur utilisation sera interdite à partir du 1er avril 2026.**
- Les appareils anciens datant d'avant 2002 seront quant à eux interdits d'utilisation à partir du 1er avril 2028.

De plus amples informations sur cette réglementation, sur les aides disponibles pour faire changer votre appareil et sur les bonnes pratiques à adopter sont disponibles en ligne : <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/ppa-de-l-agglomeration-lyonnaise-encadrement-du-a23001.html>



Absent pour les élections ?

Pensez à votre procuration.... En ligne <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R58939> ou en papier à la gendarmerie.

URG+ CENTRE DE SOINS NON-PROGRAMMÉS BEAUREPAIRE

Le centre de soins non-programmés est ouvert à tout le monde. Vous pouvez vous y rendre pour vos besoins de santé.

Localisation : Rue de la Valloire 38270 BEAUREPAIRE

Horaires : Consultation médicale sans rendez-vous, 10h à 22h les lundis et jeudis chaque semaine.

Les soins : Prise en charge de la médecine générale, soins non programmés, ORL, sutures, traumatologie, pédiatrie.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Le mardi 11 novembre, notre commune a marqué la journée de commémoration dédiée aux anciens combattants avec une cérémonie émouvante au monument aux morts. De nombreux habitants, élus, enfants et membres des associations se sont réunis pour honorer ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre liberté.

Messages des Autorités

Ce fut l'occasion d'écouter les mots de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants, et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants. Elles ont souligné l'importance de ce jour pour se souvenir des sacrifices incommensurables des soldats tombés durant la Grande Guerre et d'autres conflits, affirmant que la

flamme du souvenir restera toujours vivante. Leurs discours ont évoqué le sacrifice collectif et la fusion des destins des combattants, en rappelant la réconciliation franco-allemande et le symbole du Bleuet de France, représentant la solidarité avec le monde combattant.

Discours de M. Laurent ILTIS, Maire de PACT

M. Laurent ILTIS a débuté son discours en rendant un hommage poignant aux anciens combattants, soulignant leur héroïsme et leur détermination à défendre la liberté. Il a rappelé l'importance de ne jamais oublier les sacrifices consentis pendant la Grande Guerre et toutes les guerres qui ont suivi. Le maire a également évoqué le rôle crucial de la mémoire collective dans la construction d'un avenir de paix. En insistant sur le devoir de transmission, il a encouragé les jeunes générations à se souvenir de ces événements et à porter en eux les valeurs de solidarité et de respect. Son discours s'est conclu par un appel à l'unité, renforçant l'idée que la mémoire des combattants doit nous unir pour bâtir un monde meilleur.



La Simplification du Recensement Citoyen : Une Démarche Facilitée pour les Jeunes Français

À partir du 17 novembre 2025, la manière dont les jeunes Français effectuent leur recensement citoyen sera considérablement simplifiée, permettant ainsi à tous ceux qui ont entre 16 et 25 ans d'accomplir cette démarche essentielle plus facilement.

Le recensement est une étape cruciale pour tous les jeunes Français, car il est impératif pour s'inscrire à des examens tels que le BEP ou le baccalauréat, ainsi qu'à des concours administratifs. Chaque jeune doit se faire recenser entre son 16ème anniversaire et les trois mois suivants. Pour ceux qui ont acquis la nationalité française entre 16 et 25 ans, le recensement doit être effectué dans le mois suivant l'obtention de la nationalité.

À partir du 17 novembre, les jeunes pourront réaliser leur recensement en ligne via le site Service-public.gouv.fr. Les modifications prévoient des parcours adaptés selon le profil de l'utilisateur :

- **Pour soi-même** : Si le jeune fait la démarche de manière autonome.
- **Pour son enfant mineur** : Si un parent effectue la démarche pour son enfant.
- **Représentation légale** : Pour les tuteurs ou représentants légaux d'un jeune.
Cette évolution vise à rendre la procédure plus accessible et compréhensible pour tous.

L'une des nouvelles mesures clés est la réduction des pièces justificatives à fournir. À compter de cette date, il ne sera plus nécessaire de soumettre des pages concernant des frères et sœurs. De plus, pour les demandes d'exemption de la journée défense et citoyenneté (JDC) pour raisons médicales, il ne sera plus nécessaire de fournir un justificatif. Les jeunes devront simplement indiquer le motif de leur demande, qu'il s'agisse d'un handicap ou d'une mention d'invalidité.

Après avoir complété la démarche en ligne, les demandes seront automatiquement transmises à la mairie de résidence. Certaines mairies peuvent demander un justificatif de domicile, que les jeunes peuvent soumettre au moment de leur demande pour simplifier le processus.

Le recensement citoyen est une démarche essentielle qui ouvre la porte à de nombreuses opportunités pour l'avenir. Grâce à la simplification de cette procédure, le gouvernement vise à inciter tous les jeunes à se faire recenser sans délais ni difficultés. Pour obtenir des réponses à vos questions sur ce processus, vous pouvez consulter la fiche pratique « Recensement citoyen » disponible en ligne.



Médiation Santé : Un Nouveau Service pour les Habitants

La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône met en place un service de médiation santé, visant à soutenir les habitants éloignés des soins. Ce service propose un accueil chaleureux et une écoute attentive, ainsi qu'un accompagnement dans les démarches administratives liées à la santé (assurance maladie, mutuelles, etc.).

Les médiateurs santé offrent également une aide pour la constitution de dossiers d'aides et organisent des animations pour promouvoir la prévention et l'éducation à la santé.

- ⇒ **Secteur Urbain** : Permanences sur le couloir Rhodanien (Chanas, Clonas-sur-Vaëze, Le Péage-de-Roussillon, etc.)

Jours : Lundi, mardi, jeudi

Contact : Céline Lejeune, 06 07 98 37 83, medsante.urbain@entre-bievrethrone.fr

- ⇒ **Secteur Rural** : Permanences à Beaurepaire, Vernioz, Sonnay

Jours : Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Contact : Virginie Moog, 06 47 19 27 83, medsante.rural@entre-bievrethrone.fr

POUR QUI ?

La médiation santé est un service à destination des habitants éloignés du soin et résidant sur la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône

QUE FAIT LA MÉDIATION SANTÉ ?

C'EST L'INTERLOCUTEUR POUR :

- Accueillir, informer, écouter, orienter vers les structures et professionnels du médical et du social
- Aider à la prise en charge de la santé des personnes
- Évaluer leurs besoins
- Aider dans les démarches administratives d'accès aux droits de santé
- Proposer des animations collectives de prévention et d'éducation à la santé

UNE AIDE AUX DÉMARCHES D'ACCÈS AUX DROITS

• ASSURANCE MALADIE

Affiliations Sécurité Sociale, Complémentaire Santé Solidaire (ex CMU), Aide Médicale d'État, aide financière pour prises en charge de soins, etc.

• AIDE À LA RECHERCHE DE MUTUELLE OU ASSURANCE SANTÉ

• AIDE À LA CONSTITUTION DE DOSSIERS :

RQTH (Reconnaissance Qualité Travail Handicapé), AAH (Allocation pour Adultes Handicapés), etc.

ACCOMPAGNEMENT DANS LE PARCOURS DE SOINS

Si la situation le nécessite, la médiation santé peut accompagner la personne dans sa recherche de professionnels de santé.

L'Abeille Dauphinoise

L'Abeille Dauphinoise, syndicat d'apiculture de l'Isère depuis 1910, s'est donnée pour mission le développement et la défense de l'apiculture durable. Comme chaque année, nous proposons :

- a) une **initiation à l'apiculture**, ouverte à tous, d'une durée de 8 journées : de l'installation de ruches jusqu'à l'hivernage, en passant par les soins et la récolte.
- b) et des stages de perfectionnement pour les plus exercés.



**Propose, sur l'ensemble du département,
aux apiculteurs amateurs et professionnels**

- des formations aux apiculteurs débutants ou initiés :
 - formations « **Initiation** » (cycle complet sur la saison apicole),
 - formations **complémentaires** afin d'approfondir certaines pratiques apicoles comme l'élevage de reines, la qualité des miels, l'hivernage...
 - **demi-journées** de formations sur un thème technique comme l'utilisation de traitements du varroa, le cycle de la colonie, le gaufrage de cire...
- une **coopérative** apicole d'approvisionnement pour tous les apiculteurs adhérents coopérateurs : plus de 500 références au meilleur prix, grâce à ses prix de gros,
- une **médiathèque** : livres, magazines, dvd en prêt gratuit pour découvrir le monde fascinant des abeilles et des fleurs.
- un **accompagnement** : des conseils techniques, juridiques et sanitaires.

Syndicat - Association depuis 1910

Des infrastructures pour pratiquer l'apiculture

- un local, à Poisat, sur 2 étages qui accueille le bureau, des salles de formation, un atelier de bricolage (lieu de conseils et d'entraide), la coopérative et la médiathèque,
- des sections, sur l'ensemble du département, qui assurent une organisation regroupée d'adhérents,



- des ruchers écoles, sur l'ensemble du département, pour permettre aux adhérents de s'initier à l'apiculture et de se perfectionner.



Pour nous contacter

L'Abeille Dauphinoise

22 place Bernard Palissy, Z.I Champ Fila
38320 POISAT

04.76.25.07.09

abeille.dauphinoise@gmail.com
www.abeille-dauphinoise.fr

 facebook.com/AbeilleDauphinoise

Inscriptions obligatoires avant le 1er décembre

VENDREDI 5 DECEMBRE 2025, à PACT (38270) 5ème édition

Descriptif : Balade nocturne, de 5kms environ (parcours cl-à-près), autour du village de pact.
Départ : Cour de l'école de Pact, à **18 h 00** (merci de bien respecter l'horaire de départ).
Arrivée / Repas : Salle du Foyer Rural de Pact, à 20 h 30 au 310 Grande Rue.
Tombola Gratuite.

A noter : Prévoir vos lampes frontales, vos gilets jaunes et des lampions pour ceux qui le souhaitent.
RESERVATIONS OBLIGATOIRES (avant le lundi 01 décembre, bulletin d'inscription ci-dessous) :

- Marche (gratuite).
- Repas (organisé par le Sou des Ecoles de Pact ; possibilité de prendre le repas sans effectuer la marche). Pour les repas à emporter, merci de fournir vos contenants.
- 12.50 €/adulte (Soupe à l'oignon, tranche de pâté, fromage, tarte aux pommes et café).
- Repas végétarien 12.50 €/adulte (Soupe à l'oignon sans lardon, taboulé, fromage, tarte aux pommes et café).
- Repas ados 8€ (Double croque-monsieur, chips, yaourt à boire, fondant au chocolat).
- Repas enfants 6€ (Croque-monsieur, chips, yaourt à boire, fondant au chocolat).



BULLETIN D'INSCRIPTION MARCHE NOCTURNE GOURMANDE
Vendredi 5 décembre 2025 – PACT 38270 – 5ème édition

NOM : PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CP : VILLE :
 TEL :
 E-MAIL (obligatoire) :

		MARCHE NOCTURNE (5kms) GRATUITE	REPAS sur place	REPAS à emporter	Prix unitaire	TOTAL
Nombre d'ADULTES				12.50 €	€	
Nombre d'ADULTES végétarien				8 €	€	
Nombre d'ENFANTS				6 €	€	
					TOTAL	€

• Chèque à l'ordre du Sou des Ecoles de Pact.

• Règlement à joindre à ce bulletin et à retourner à :
 Mairie de Pact, 274 Grande Rue – 38270 PACT (ou boîte aux lettres sur la porte de la mairie)

• Inscription à la marche seulement : mairie.pact@entre-bievreetrhone.fr

Renseignements et réservations : Mairie de PACT

Tel : 04 74 84 87 60 /

Mail : mairie.pact@entre-bievreetrhone.fr

Le Sou des écoles de PACT vous propose une vente d'agrumes pour financer les activités scolaires.

Les agrumes proviennent d'une exploitation espagnole à Montesa (Valencia) pratiquant une agriculture durable, sans utilisation de pesticide. Les fruits sont cueillis à maturité dans l'arbre et livrés quelques jours après leur récolte, avec une qualité et une saveur exceptionnelle.

Bon de commande à nous retourner avant le 3 Décembre 2025

Récupération des commandes (ou livraison à domicile : + 1€/commande),

Le Vendredi 19 décembre à partir de 16h30 salle du foyer rural.

Le Sou des Ecoles

Tel : NOM : PRENOM :

PRODUITS (cagette de 10 kg) **PRIX** **QUANTITE** **TOTAL**

Oranges	24 € €
Mandarines	26 € €
Pamplemousses	25 € €
Citrons	29 € €
Oranges / Mandarines	27 € €
Oranges / Pamplemousses	25 € €
Oranges / Citrons	27 € €
Mandarines / Citrons	28 € €
Mandarines / Pamplemousses	27 € €
Pamplemousses / Citrons	28 € €
<i>Option livraison (Pact) adresse :</i>			+1 € <input type="checkbox"/>
TOTAL COMMANDE :			€

Retourner votre commande soit :

A la boîte aux lettres du sou des écoles :
située 25 route de Lapeyrouse derrière l'école,

HELLO ASSO : via le QR CODE



PACT

19 DÉCEMBRE

16H30



FÊTE DE NOËL

Surprise

Crêpes

Buvette



Chocolat gourmand



Monsieur Laurent ILTIS, Maire de PACT
Messieurs les adjoints,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal,
ont le plaisir de vous convier à la cérémonie traditionnelle des
vœux qui se déroulera le
VENDREDI 9 JANVIER 2025 à 18 heures au Foyer Rural.



Un vin d'honneur suivra pour célébrer ensemble cette nouvelle année.

Nous serons ravis de vous y retrouver !

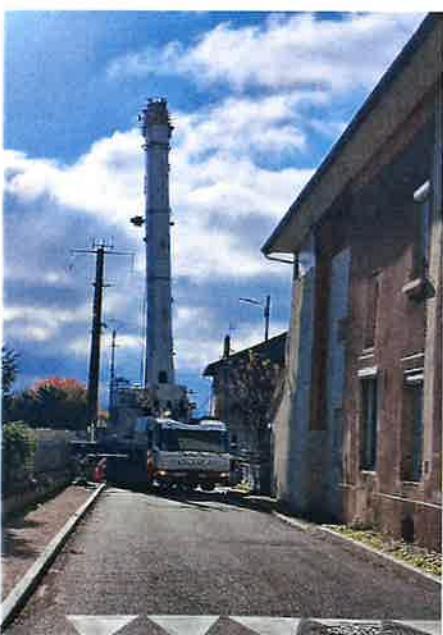
shutterstock.com · 2591960849

NOUVEAU TRANSFORMATEUR EN PLACE

Suite à l'incendie de l'ancien équipement le 7 novembre dernier, un tout nouveau transformateur a été installé. Notre commune peut désormais compter sur un dispositif moderne, prêt à répondre à nos besoins en électricité !

Sur les photos, vous pouvez voir la grande grue qui a permis cette installation, un moment impressionnant !

Merci à tous pour votre patience pendant ces travaux !



LOTO DU CLUB AUTOMNE ENSOLEILLE

Le dimanche 16 septembre, le club Automne Ensoleillé a organisé son traditionnel loto au Foyer Rural de PACT. Malgré une météo capricieuse, l'évènement a rencontré un vif succès en rassemblant près de 130 participants, venus partager un moment de détente et de convivialité.

Tout au long de l'après-midi, les joueurs ont pu tenter leur chance sur les différentes grilles - lignes, quine ou carton plein - dans une ambiance animée. De nombreux lots attendaient les gagnants, dont un bon d'achat de 300 € pour le carton le plus important. Sourires, bonne humeur et suspense étaient au rendez-vous.

L'équipe du club s'est mobilisée pour assurer le déroulement du tirage et accueillir les participants dans les meilleures conditions. Une buvette, garnie de gâteaux préparés par les membres de l'association, a permis à chacun de profiter d'une pause gourmande entre deux parties.

Ce loto, toujours très apprécié, illustre la vitalité de la vie associative et l'engagement du club à proposer des moments de partage accessibles à tous.

Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà fixé : le repas de Noël, réservé aux adhérents, se tiendra le mercredi 17 décembre.



CONGÉS DE FIN D'ANNÉE

Pour les vacances de Noël

- La Mairie sera fermée :

Le vendredi 26 décembre et le vendredi 2 janvier.

- L'agence postale sera fermée :

Le vendredi 26 décembre et le vendredi 2 janvier. Elle sera ouverte la samedi 20 décembre.

- La médiathèque sera fermée :

Samedi 27 décembre, mardi 30 décembre et samedi 3 janvier.

Au moment de l'impression, nous n'avons pas d'informations concernant la disponibilité des bénévoles.



Entrée Libre

CONCERT

A CAPPELLA

SAMEDI 6 DÉCEMBRE
ÉGLISE DE PACT, 38
À 19h

Octo'Cones

COUPURE D'ELECTRICITE : VOUS NOTEREZ

Horaires des coupures :

Vendredi 5 décembre 2025

de 11h30 à 12h00

- 355 ROUTE DU MOULIN
- 305, 50, 54, 86, 124, 146 chemin SUR LES VIGNES
- 27, 65, 125, 305, 18, 36, 120, 148, 308 chemin DU MOULIN
- 61, 97, 109, 113, 2, 44, 48, 92, 140 chemin GRAND VENT
- 169, 319 chemin DES RATELIERES
- 247, 261, 275, 250, 254, 306, 350, 358 MONTEE DU MOULIN
- 248 MONTEE SAINT LAURENT

Mardi 9 décembre 2025

de 09h30 à 11h30 :

- 87, 169, 179, 245, 249, 297, 331, 98, 124, 178, 356, 470, 490, 542, 640, 644, 728, 738
ROUTE DE SONNAY
- 821 chemin DE GUERIN
- 1711, 990 chemin DE JARCIEU A MOISSIEU
- lot LE CLOS DES GRANGES
- 3, 27, 108 ROUTE DE JARCIEU
- 153, 173, 189, 30, 54, 62, 70, 118, 148, 178, 10B chemin DE LA GRANGE
- 11, 93, 101, 111, 171, 299, 317, 375, 573, 615, 619, 14, 36, 60, 90, 120, 330, 540, 570,
584, 620 chemin DU SOLDAT
- 15, 21, 69, 83, 117, 175, 207 chemin DE CHATEAU VERT
- 3, 131, 153, 181, 251, 261, 355, 421, 505, 535, 565, 1953, 250, 300, 304, 450, 480 au 482
ROUTE DE MOISSIEU
- 860, 888, 894 chemin DE LA VIE MARCHERE
- 21, 57, 155, 311, 331, 393, 413, 463, 481, 527, 78, 98, 320, 352, 386, 414, 452, 500, 550,
610 ROUTE DE BELLEGARDE
- 53, 22 chemin DE VERMINI

Mardi 9 décembre 2025

de 14h00 à 15h30 :

- 17, 39, 65 au 67, 125, 56, 172, 176 ROUTE DE TOURDAN
- 24, 48 au 50 LA PETITE PLACE
- 9, 91, 163, 211, 221, 229, 22, 42, 92 ROUTE DE BEAUREPAIRE
- 505, 523, 529, 553, 573, 583, 625, 586, 606, 618 GRANDE RUE
- 22 chemin DU PUITS
- MONTEE SAINT LAURENT
- 7, 121 ANCIEN CHEMIN DU RHONE A LA COTE

Mercredi 24 décembre 2025

de 8h30 à 11h00

- 205, 355, 525 CHEMIN DE JARCIEU A MOISSIEU
- 1415, 1561, 1510, 1514 ROUTE DE MOISSIEU
- 93 CHEMIN DU GUY

MAIRIE DE PACT
OFFRE D'EMPLOI

**Emploi permanent - création d'emploi n° 038251120000554 -
ATSEM (h/f)**

Informations concernant l'employeur

Nom de l'établissement	MAIRIE DE PACT
SIRET	21380290300012

Informations concernant l'opération

Numéro d'opération	038251120000554
Intitulé du poste	ATSEM (h/f)
Type d'emploi	Emploi permanent - création d'emploi
État de l'opération	validée
Métier(s)	

1. Education, animation et jeunesse > Accompagnement éducatif > Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant

Nombre de postes	1
Durée de travail	23h14
Ce poste est-il ouvert aux contractuels à titre dérogatoire ?	Oui
Grade(s)	1. ATSEM principal de 2ème classe

Profil recherché

- Etre Diplômé du CAP petite enfance.
- Etre titulaire du concours d'ATSEM.

Descriptif de l'emploi

Poste vacant suite à un départ en retraite au 1er septembre 2026.

L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles assiste le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants. En tant que membre de la communauté éducative, il peut être chargé de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. En outre, il peut assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés.

Informations complémentaires

MODALITÉ D'EMPLOI

Poste à pouvoir à compter du 1/09/2026 dans le cadre d'un emploi à temps non complet soit 23h14 par semaine (annualisé).
Période d'essai de 3 mois renouvelable (CDD).

Poste sur les temps de travail suivant :

En période scolaire : Lundi, mardi jeudi et vendredi de 8h15 à 11h30 et de 13h15 à 16h30

entretien locaux : lundi et jeudi de 16h30 à 17h30 mardi et vendredi de 16h30 à 17h45

Hors période scolaire (août) : 32h

POUR POSTULER

Déposer votre CV et votre lettre de motivation directement sur l'adresse mail de la commune : mairie.pact@entre-bievreethrone.fr ou par courrier postal : Mairie de PACT - 274 Grande Rue 38270 PACT

Poste managérial ? Non

Télétravail possible ? Non

Expérience souhaitée Confirmé

Rémunération indicative TBI + RIFSEEP + COS38

Lieu de travail 274, Grande Rue , Pact (Isère (38))

Lien de publication

Emploi-Territorial : <https://www.emploi-territorial.fr/offre/o038251120000554-atsem>

Solyane, sa passion.... Les animaux



Solyane, jeune pactoise de 25 ans, a plusieurs passions dans sa vie,

Les chevaux, et aussi, les chats...

Elle est venue présenter dernièrement son « grand projet » à Monsieur le Maire : une campagne de stérilisation des chats, de vaccination, et d'identification tatouage...

Oui mais voilà, tout projet demande un investissement financier ...

Alors pour trouver le financement, elle organisera un loto. (3 mai 2026)

Elle souhaite s'appuyer sur l'association grenobloise COSA ANIMALIA, ou bien créer sa propre association, qui pourrait s'appeler « *association des chats sans défense* ».

Mais c'est sans compter sur son désir de faire encore plus.

Elle aimerait créer une pension, à domicilie, montée du Moulin, pour héberger tous les chats en situation d'errance, pour une mise en quarantaine, pour recevoir des soins, et envisager une adoption pour une nouvelle vie....

Bravo Solyane ! ses actions vous intéressent, solyane.thara@gmail.com

REPAS DES AINÉS

Les personnes domiciliées sur la commune de PACT qui auront 70 ans dans l'année 2026 pourront participer au repas offert par la commune.

Par habitude, il a lieu le dernier dimanche du mois de février.

En raison des élections municipales, il pourra être décalé au mois d'avril 2026.

Nous informerons les participants en début d'année de la date retenue.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Samedi 29 novembre : Danse de TOO SWING - *Foyer rural*
- Vendredi 5 décembre : Marche nocturne - Soupe à l'oignon *Foyer rural*
- Samedi 6 décembre : Concert a cappella - *Eglise*
- Vendredi 19 décembre : Fête de Noël / remise agrumes du Sou des écoles - *Foyer rural*
- Vendredi 9 janvier 2026 : Vœux de la municipalité - 18 heures - *Foyer rural*
- Dimanche 18 janvier : Concours de belote de l'ACCA - *Foyer*
- Dimanche 1er février : Choucroute de la REP - *Foyer rural ou à emporter*

L'AGENCE POSTALE de PACT est ouverte :

*Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi
8 h 30 à 11 h 30 (départ du courrier à 8 H 30)*

Ouverte le 1er et 3ème mercredi du mois

Fermée le 1er samedi et 3ème samedi du mois

Adresse : 285 grande rue, 38270 PACT

Tel : 04 74 84 66 42



MAIRIE DE PACT

Horaires d'ouverture du secrétariat :

MARDI DE 13 H 30 à 18 H

JEUDI DE 15 H à 18 H 30

VENDREDI DE 13 H 30 à 18 H

Mr le Maire reçoit le samedi de 10h à 12h **sur rendez-vous.**

Coordinées :

Adresse : MAIRIE DE PACT - 38270 PACT

Tel : 04 74 84 87 60 / E-mail : mairie.pact@entre-bievreethrone.fr

Site Internet : mairie-pact.fr

La commission information :

Mme BERTINO MIREILLE

Mr HUNNIBAL BERNARD



Mairie de PACT
274 Grande rue
38270 PACT
Téléphone 04 74 84 87 60
Adresse : mairie.pact@entre-bievretrhone.fr

lundi 24 novembre 2025

MONSIEUR LAURENT ILTIS

Maire de PACT
274 Grande Rue
38270 PACT

A

Monsieur .
Interlocuteur privilégié
Enedis

OBJET :

Problèmes alimentation électricité

Monsieur,

Suite au projet de pose d'un câble électrique haute tension souterrain sur la commune de PACT, en direction de la commune de BEAUREPAIRE afin d'améliorer et sécuriser le réseau, un nouveau transformateur a été installé route de LAPEYROUSE.

J'ai appris par l'entreprise POTAINE, entreprise privée sous-traitante, que le raccordement allait se faire dans le courant du mois d'octobre, en collaboration avec les techniciens d'Enedis.

J'ai été averti qu'en raison de la mise en route du nouveau transformateur, des coupures d'alimentation en électricité allaient intervenir à partir du 21 octobre, puis le 27 octobre, le 29 octobre, le 3 novembre, le 4 novembre et enfin le 7 novembre sur le centre du village.

Aussi, le Vendredi 7 novembre à 13 heures, le transformateur situé derrière l'école, route de Lapeyrouse, s'est enflammé. L'intervention des pompiers, et gendarmes, a permis dans l'heure de mettre un terme à l'embrasement du local. En concertation avec Monsieur le Sous-Préfet de VIENNE, j'ai prononcé l'évacuation des enfants de l'école dans la salle des fêtes, afin de les éloigner des fumées et d'une éventuelle explosion du local en feu.

Il est donc évident qu'à partir du 7 novembre 2025 à 13 heures, une grande partie du village de PACT s'est retrouvée sans alimentation électrique.

Les techniciens d'Enedis sont intervenus pendant de nombreuses heures, de sorte que, plusieurs groupes électrogènes ont été installés sur la commune afin de rétablir l'électricité auprès des nombreux clients.

Les plus chanceux ont retrouvé l'électricité le soir du 7 novembre à 23 heures, les moins chanceux, comme la mairie, l'agence postale, la bibliothèque, la salle des fêtes, ont retrouvé l'électricité samedi 8 novembre à 10 heures.

Pendant de nombreux jours, nous avons été alimentés par des groupes électrogènes, produisant de l'électricité, appareils indispensables, mais forts bruyants.

Nombreux ont été les incidents, en raison d'une planification du carburant aléatoire. Le groupe situé au stade de PACT, est tombé régulièrement en panne, soit faute de carburant, soit faute d'un filtre adéquat.

Mardi 18 octobre, un nouveau transformateur a été installé en remplacement de celui calciné.

Afin de procéder au branchement du nouveau poste, une coupure d'électricité de trois heures le jeudi 20 novembre était prévue. (annonce faite le mardi 18 novembre à 13 heures), sans pour autant me dire sur quelle plage horaire. J'ai donc demandé au personnel communal, en urgence, d'aviser les parents, les habitants de PACT. J'ai informé le prestataire des repas de la cantine scolaire de faire livrer des repas froids et non plus de repas à réchauffer.

Hier, vendredi 21 novembre, contre toute attente, et sans prévenir, le centre du village a été privé d'électricité de 9 h 30 à 12 h 30, et de nouvelles coupures sont prévues, les 5, 9 et 24 décembre ...

Je tenais à vous faire savoir que les habitants du village de PACT sont excédés des interruptions non prévues de l'électricité, des appels vers un service de dépannage qui répond parfois, des informations rares des responsables d'Enedis, des appareils ménagers qui ne se remettent plus en marche, même sort pour un ordinateur au secrétariat de mairie, des artisans, boulanger, boucher, coiffeuse, garagiste, commerçants, qui tentent de maintenir par l'installation de groupes électrogènes personnels, un semblant de services dans le village. Que vous dire des nombreux appels au secrétariat de mairie, et sur mon téléphone portable, de pactoises et pactoises furieux, qui en ont assez des retours à domicile, le soir après une journée de travail dans le noir, le froid, sans pouvoir ni monter ou descendre les volets roulants, les portails électriques qu'il faut déverrouiller etc...

Aussi, je conviens qu'un travail intense a été réalisé par le personnel d'Enedis, essayant avec ardeur d'apporter à nouveau l'électricité dans tous les foyers...avec des aléas techniques certainement difficiles.

Mais, je dois vous dire qu'il m'est souvent laborieux de trouver les mots afin de modérer les mécontentements....

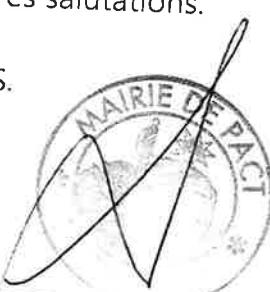
C'est pourquoi, je sollicite au nom de tous les habitants du village de PACT, vos clients, qui ont été, a de nombreuses reprises, impactés par ces événements, **un geste commercial sur leurs prochaines factures.**

Sans doute que le but initial d'améliorer et de sécuriser le réseau était le but recherché, mais que le parcours fut douloureux pour un grand nombre de pactoises.

Je vous remercie de prendre en considération cette requête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire : Laurent ILTIS.





Mairie de PACT
274 grande rue
38270 PACT
Téléphone 04 74 84 87 60
Adresse : mairie.pact@entre-bievretrhone.fr

samedi 8 novembre 2025

Monsieur le Maire de PACT
Monsieur Laurent ILTIS
Mairie
38270 PACT
A
Madame Monsieur
habitants de la commune

Objet

Communication de Monsieur le Maire – Mr Laurent ILTIS
Suite à l'incendie du transformateur sis route de Lapeyrouse le vendredi 7/11/2025

Madame, Monsieur,

A/ Les faits

Le vendredi 7 novembre 2025 à 13 h 08 à PACT, route de LAPEYROUSE, un incendie d'origine accidentel s'est déclaré dans le transformateur EDF, situé derrière la mairie.

Le sinistre a généré d'importantes fumées noires susceptibles de se diriger notamment vers l'école élémentaire.

Par principe de précaution, il a été décidé d'évacuer l'école.

B/ Avis transmis et concours reçus

J'ai pris les dispositions suivantes :

- Monsieur le Sous Préfet de VIENNE en la personne de Mr DARROUX Rémy a été aussitôt alerté.
- Le SDIS de l' ISERE a été sollicité. Une colonne de 9 sapeurs-pompiers de l' ISERE a été armée et est intervenue rapidement pour circonscrire l'incendie.
- La gendarmerie de BEAUREPAIRE, composée de cinq militaires sous la direction de la lieutenant commandant la brigade s'est dépêchée sur place afin de protéger et de sécuriser les lieux.
- Mme l'Inspectrice de l'Académie de GRENOBLE a été alertée et régulièrement tenue informée de l'évolution des faits.

- Les personnels d'ENEDIS ont été dépêchés sur les lieux. Leur intervention a duré jusqu'au samedi 8 novembre à 12 heures pour permettre le rétablissement du courant. Les équipes d'ENEDIS ont travaillé une bonne partie de la nuit du 7 novembre au 8 novembre 2025.
- Les personnels municipaux ont, sur ma demande, été réorientés sur l'évacuation des enfants, leur accueil dans le foyer rural ouvert pour l'occasion. De l'eau, des gâteaux et des jeux ont été proposés pour permettre aux enfants de « passer » un épisode traumatisant pour eux.
- La salle du conseil municipal a été ouverte pour tenir une cellule de crise.
- Une déviation a été mise en place pour interdire l'accès au lieu du sinistre.
- Monsieur le Président du Sou des Ecoles a été rapidement avisé des faits. Il a relayé à son niveau les informations collectées et les a transmises aux parents d'élèves.
- L'évacuation s'est faite dans le calme grâce au concours actif du personnel encadrant de l'école et du personnel municipal.
- Une surveillance continue et permanente des enfants a été assurée durant le temps de traitement de l'événement.

Conclusion

L'évènement relaté n'a heureusement connu aucun blessé.

L'articulation, la coordination et la direction des services ont permis, dans un 1er temps, d'évacuer les enfants de l'école vers un lieu sécurisé, puis dans un second temps, de circonscrire le sinistre pour permettre de rétablir l'alimentation électrique des foyers, le plus rapidement possible.

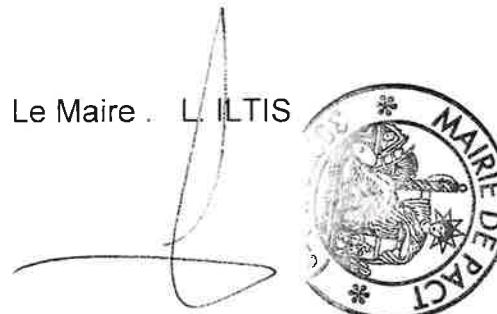
La priorité absolue a été de mettre en protection les enfants.

Ce postulat effectué, l'ensemble des moyens a été déployé pour traiter efficacement l'évènement et limiter ses impacts.

Je remercie l'ensemble des services de l'Etat, les personnels municipaux, les associations et les parents pour leur efficacité et leur disponibilité. Je loue également la compréhension des pactoises et des pactois que je remercie également de leur patience.

Bien à vous, amicalement.

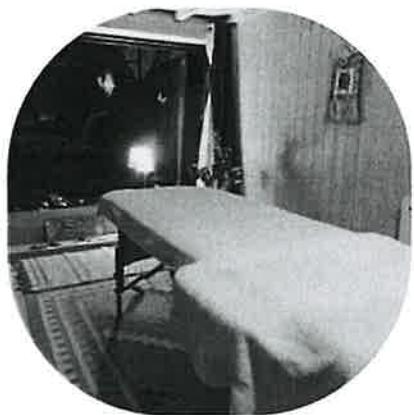
Le Maire . L. ILTIS



*Le secrétariat de mairie est ouvert,
Lundi de 8 h à 11 h 30 - Mardi de 13 h 30 à 18 h
Jeudi de 14 h à 18 h 30
Vendredi de 8 h à 11 h 30*

❖ Les mains d'Elise ❖

*Massages, drainages lymphatique &
bien être pour les seniors*



Vous vous sentez fatiguée? Stressée?

Jambes lourdes? Mauvaise digestion ? Brouillard mental?

Mauvaise circulation sanguine ? Sensibilité au froid et à la chaleur ?

J'ai le plaisir de pouvoir vous aider.

Je suis Elise Marchand, praticienne certifiée depuis 2023 en drainage lymphatique et massage relaxant installée sur la commune depuis septembre 2025.

Mes prestations sont les suivantes:

En espace bien être à Pact

❖ Drainage lymphatique Méthode Renata
França

(ventre et jambes) - 1 heure - 70€

(visage) - 45 min - 50 €

❖ Massage relaxant corps - 1heure - 60€

A domicile pour les seniors

Relation d'aide par le toucher favorisant
la détente et le lien

- ❖ Trapèzes, bras et mains - 30min - 35€
- ❖ Crâne et visage - 30 min - 35€
- ❖ Pieds - 30 min - 35€

Au plaisir de vous rencontrer afin que mes mains puissent apporter le soutien nécessaire dont vous avez besoin.

OFFRE DECOUVERTE SPECIALE PACTOISE

- 5€ pour toutes prestations réservées avant le 15 décembre 2025



Envie de faire plaisir à votre sœur, mère, grand-mère, amie?
CARTES CADEAUX DE NOËL DISPONIBLES SUR DEMANDE



06 88 91 08 51



Les Mains d'Elise

Prise de rendez-vous par téléphone ou sms.

Prestations adressées uniquement aux femmes.



